



Quel avenir pour la rue des Batignolles ?

Bilan de la consultation

Consultation sur l'avenir de la rue des Batignolles

Après l'aménagement de la nouvelle place Baret, afin d'imaginer **une continuité de la rue des Batignolles entre le parvis de la mairie et le boulevard des Batignolles**, et dans la perspective des futures possibilités offertes par le programme Embellir votre quartier 2024-2026, Geoffroy BOULARD, Maire du 17^{ème}, et Paul HATTE, conseiller de Paris en charge de la communication, du numérique, de la participation citoyenne et du conseil de quartier Batignolles, ont organisé un atelier de réflexion avec les riverains et les commerçants le 6 décembre 2022.

A partir des propositions pour l'avenir de cette portion de la rue des Batignolles faites lors de cet atelier, un questionnaire a été réalisé pour permettre au plus grand nombre de réagir sur ces idées et de participer à cette consultation.

La consultation en ligne a eu lieu entre le 14 janvier et le 1^{er} février 2023 sur le site de la Mairie.

Au total, 165 personnes ont contribué.

Le questionnaire en ligne

Partant de leurs propositions, la mairie du 17^{ème}, lance désormais une consultation en ligne **jusqu'au 1er février** pour permettre à chacun de réagir sur les idées émises lors de cet atelier.

Le plan de circulation

Proposition 1 - conserver le sens de circulation actuel



Proposition 2 - inverser le sens de circulation rue Puteaux et ne conserver qu'une voie de circulation rue des Batignolles



Proposition 3 - ne conserver un double-sens que jusqu'à la rue Caroline et inverser le sens de circulation rue Puteaux



D'après-vous quelle option est la plus adéquate ?

Choisir une option

Divers aménagements pour la rue

Les participants ont proposé de nombreux aménagements pour la rue des Batignolles :

Vous pouvez donner votre avis sur chacune d'entre elles, en leur attribuant des notes allant de ★ à ★★★ selon vos préférences et priorités.

L'élargissement des trottoirs côté pair (entre le 8 et le 12) :

- ★★★
 ★★
 ★

La reprise de l'ensemble des pieds d'arbres avec pose de grilles :

- ★★★
 ★★
 ★

La création de jardinières pleine-terre entre les arbres pour créer une continuité avec l'aménagement de la place Richard Baret :

- ★★★
 ★★
 ★

L'installation de feux tricolores aux deux croisements rue des Dames / rue des Batignolles ainsi que d'un panneau STOP au croisement Mont-Dore / rue des Batignolles :

- ★★★
 ★★
 ★

La pose d'arceaux vélos supplémentaires rue des Batignolles ou à proximité :

- ★★★
 ★★
 ★

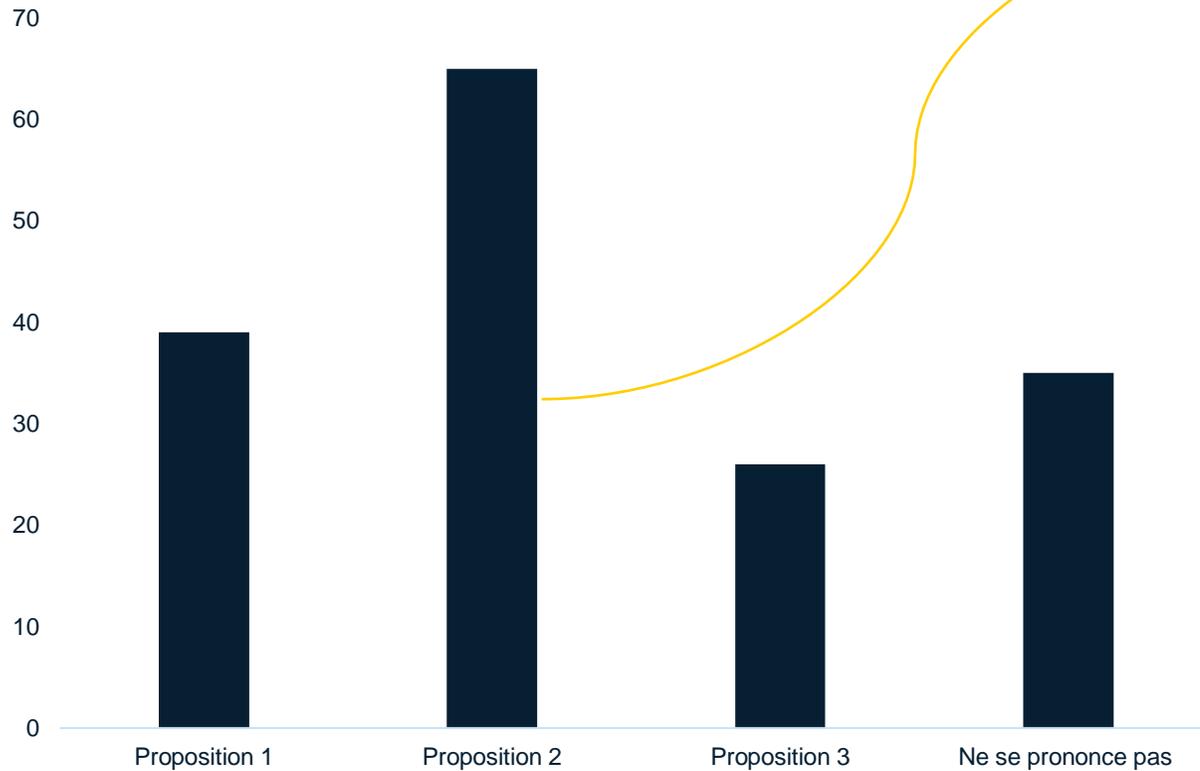
Le déplacement et la création de places de livraison sous les arbres :

- ★★★
 ★★
 ★

Commentaires / autres suggestions :

Les sens de circulation

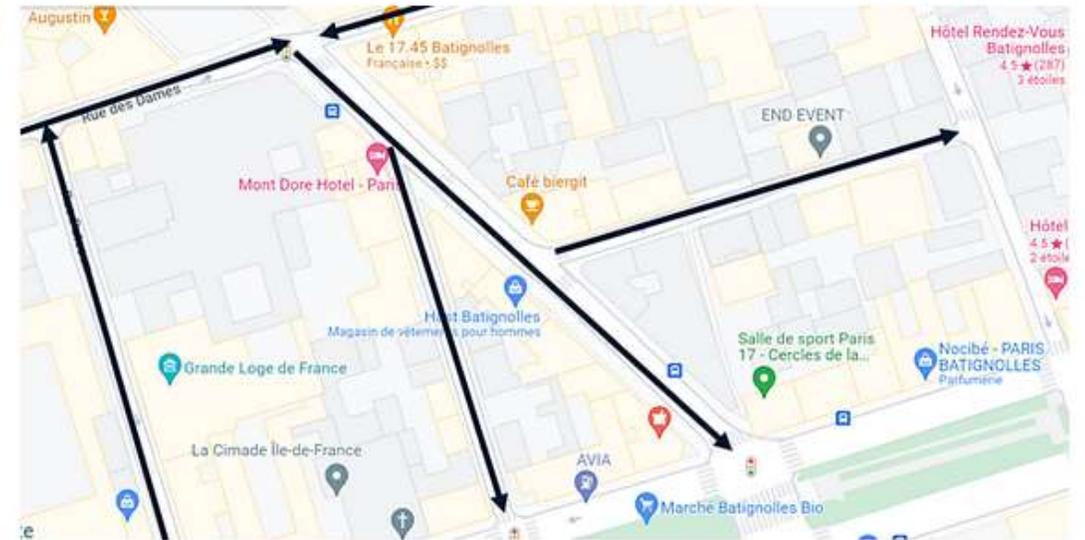
D'après-vous quelle option est la plus adéquate ?



Presque 40% des répondants préfèrent l'option 2 concernant la modification du sens de circulation (et la moitié des répondants en excluant les personnes ne se prononçant pas).

La proposition 2 comprend :

- *l'inversion du sens de circulation rue Puteaux*
- *la mise à sens unique de la rue des Batignolles.*



Quelles sont vos priorités pour la rue des Batignolles ?

1 La création de **jardinières pleine-terre** entre les arbres pour créer une continuité avec l'aménagement de la place Richard Baret



2 La reprise de l'ensemble des **pieds d'arbres** avec pose de grilles



3 L'**élargissement des trottoirs** côté pair entre le 8 et le 12



4 La **pose d'arceaux vélos supplémentaires** rue des Batignolles ou à proximité



5 L'installation de **feux tricolores** aux deux croisements rue des Dames / rue des Batignolles ainsi qu'un panneau STOP au croisement rue du Mont-Dore / rue des Batignolles



6 Le déplacement et la création de **places de livraison** sous les arbres



Contributions libres

1. Beaucoup de répondants souhaitent un **aménagement cyclable sécurisé** rue des Batignolles, et certains précisent qu'il doit s'accompagner d'une sécurisation de la place Richard Baret.

2. D'autres vont plus loin et indiquent vouloir **créer une zone de rencontre ou piétonniser la rue**. Certains souhaitent que des bancs soient ajoutés.

Enfin, si l'élargissement des trottoirs remporte une forte adhésion, plusieurs répondants s'inquiètent du débordement possible des terrasses.

« Limitation de la surface des terrasses des cafés : nuisance sonore. » **Laurent**

« Il paraît indispensable d'implanter des panneaux "interdit aux vélos, patinettes et tous véhicules à moteur" des deux côtés de notre belle place devant la Mairie. » **Eve**

« Pérennisation "en dur" de la piste cyclable avec mise en place d'une signalisation "puissante" au niveau de la place de la mairie. » **Renaud**

« Faire un itinéraire cyclable sud-nord sur l'ensemble de la rue des Batignolles, y compris place de la Mairie. » **Marc**

« Transformation de la rue en zone de rencontre OU piétonisation OU création d'une piste cyclable bidirectionnelle séparée de la circulation OU création d'une place piétonne entre le 8 et le 10 rue des Batignolles et mise en sens unique des deux tronçons séparés (sens allant du 14 au 12, et sens allant du 1 au 5) » **Damien**

« Piétonisation de la rue ou du quartier. » **Théo**

« Ce serait agréable (et utile pour certains d'entre nous) d'avoir quelques bancs, y compris place Richard Baret. » **Micheline**

« Des trottoirs larges côté pair » **François**

« Élargir un des trottoirs de la rue du mont dore » **Frédéric**

Contributions libres

3. On constate une volonté **d'harmonisation des pieds d'arbre** et plus globalement **de végétalisation** de la rue.

« Réfection des trottoirs et des pieds d'arbres afin de rendre cette partie plus propre, accueillante et moins dangereuse. Uniformité des lampadaires chiffres pairs et impairs. Suppression des points de plantation libre qui sont laissés à l'abandon. » **Eugénie**

« Plantation des arbres manquants et rénovation des pieds d'arbres en harmonie. » **Renaud**

« Il faut plus d'arbres et d'arbustes » **Jean-Pierre**

4. D'autres commentaires montrent un souhait de **règlementation du stationnement** ainsi que **la mise en place d'une signalétique** au début de la rue des Batignolles.

« Stationnement sauvage du côté pair de la rue . » **Renaud**

« Ajouter une signalisation à l'entrée de la rue des Batignolles pour indiquer le sens interdit 100 m plus loin. Interdire les poids lourds pour éviter qu'ils ne se retrouvent en difficulté de manœuvre à l'angle des rues adjacentes. » **Jeanne**

La relocalisation de l'arrêt du bus 66 à l'angle du boulevard et de la rue des Batignolles (actuellement situé au niveau de l'INSPE) était présent dans de nombreux commentaires. Après vérification, il est cependant impossible d'envisager un rapprochement de l'arrêt eu égard aux différents conflits d'usage, à la taille des trottoirs et aux angles de giration.



La Mairie du 17^{ème} arrondissement remercie l'ensemble des personnes ayant répondu à cette consultation.